

**Au Nom d'ALLAH le Clément et Miséricordieux
Paix et Salut sur le Prophète**

Majestés, Excellences et Altesses, Rois, Présidents, Emirs, Chefs de Gouvernements, Ministres et Ambassadeurs des Etats membres,

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies.
Honorable Assistance,**

Ma présence parmi vous aujourd'hui, à cette 67^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies m'offre l'insigne honneur et l'immense plaisir de présenter à votre Auguste assemblée, ainsi qu'à chacun d'entre vous, les salutations chaleureuses autant que le respect déférent qui conviennent à son illustre rang autant qu'à sa haute charge.

Monsieur le Président Vuk Jeremić

Je tiens, en premier lieu, à m'acquitter de l'agréable devoir de vous présenter mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre brillante élection à la Présidence de la 67^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ces félicitations s'accompagnent, bien évidemment, de mes vœux ardents de succès dans la réalisation des objectifs ambitieux que vous avez déclinés, dans votre discours inaugural, en vue de consolider les acquis réalisés et de préserver la paix et la sécurité internationales, afin de promouvoir un ordre international garantissant à l'Humanité tout entière la paix, la prospérité et le progrès.

Je suis intimement persuadé que la compétence, la maturité politique et l'esprit de responsabilité dont vous avez fait preuve, lorsque vous étiez par deux fois Ministre des Affaires Etrangères de la République de Serbie, vous y habilitent pleinement.

Je voudrais ensuite souligner les efforts appréciables déployés par votre prédécesseur, Son Excellence l'Ambassadeur, Nacer Abdelaziz Al Nasser, singulièrement sa détermination à favoriser le dialogue, comme outil efficace de concertation, pour formuler les meilleures solutions aux questions internationales.

Nos félicitations et nos remerciements vont également à Son Excellence M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général pour son action persévérante aussi bien en faveur de la préservation de la Paix et de la Sécurité Internationales, que pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la mobilisation de la Communauté Internationale face au changement climatique, qui représente désormais un enjeu majeur pour l'avenir de l'humanité.

**Monsieur le Président,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général,
Honorable Assistance,**

La 67^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies se tient à un moment où de nombreuses régions du monde sont confrontées à des situations politiques et économiques particulièrement difficiles.

Conscient de l'importance du rôle du citoyen dans la conduite des destinées de son pays, la République Islamique de Mauritanie est parvenue à organiser une transition apaisée et douce des régimes totalitaires, répressifs et de la gabegie, vers un mode de gouvernance démocratique, basé sur des institutions constitutionnelles crédibles, instaurant ainsi un Etat de droit, dont nous enregistrons avec satisfaction le choix comme thème de notre présente Session tout en appréciant les résultats du dialogue de haut niveau initié sur cette importante thématique .

Dans cette optique, mon pays a promulgué une série de lois, consacrant les libertés politiques, individuelles et collectives, et garantissant à tout le peuple mauritanien le plein exercice de ces droits fondamentaux, sous l'empire de la primauté du Droit et de l'indépendance de la Justice.

Dans ce contexte, la République Islamique de Mauritanie a tenu à s'acquitter de la totalité des obligations et à réaliser l'intégralité des engagements souscrits au titre de l'accord tripartite intervenu avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés d'une part, et le gouvernement de l'Etat hôte, la République Sœur du Sénégal, d'autre part, relatif à l'agencement du retour organisé des mauritaniens éloignés au Sénégal, à la fin des années quatre vingt du siècle passé.

L'opération s'est achevée, en parfait accord avec toutes les parties concernées, avec le retour organisé de 106 contingents composés de 24536 réfugiés du 29 janvier 2008 au 25 mars 2012.

Une cérémonie officielle, que son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a tenu personnellement à présider le 25 mars 2012 dans la ville de Rosso, capitale de la Wilaya du Trarza, était l'occasion pour le Haut Commissaire aux Réfugiés, S.E.M. Antonio Guterres de proclamer solennellement le dossier des réfugiés mauritaniens au Sénégal, valablement, entièrement et définitivement clôturé.

Dans la même logique, le Gouvernement a procédé à l'apurement total du dossier dit du « passif humanitaire » à travers l'indemnisation des ayants droits des victimes et la régularisation de la situation des membres des forces armées et de sécurité et des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat, qui ont tous été ainsi rétablis dans leurs droits.

Mon pays a également connu un dialogue politique, ouvert et transparent, entre les partis de la majorité présidentielle et certains partis de l'opposition démocratique, ayant abouti à un accord entre les parties concernées à la fin de l'année écoulée, comportant la création d'une Commission Électorale Nationale Indépendante, jouissant d'une complète autonomie, qui supervisera entièrement les élections, dès les toutes premières échéances législatives et municipales.

Mon pays s'est également attelé au renforcement de la bonne gouvernance, à travers l'enracinement de la transparence dans la gestion des fonds publics et l'amélioration des conditions du système judiciaire, notamment par la revalorisation des conditions des magistrats et la consécration de leur indépendance. L'économie enregistre une croissance soutenue, grâce à l'exécution de programmes ambitieux, visant l'amélioration des conditions de vie de la population et, en premier lieu, les catégories les plus démunies.

Monsieur le Président,

Depuis l'accession à la magistrature suprême de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, mon pays entreprend de redynamiser sa présence dans les Organisations Régionales et Internationales, et au premier chef, au sein de l'Organisation des Nations Unies et de ses Organismes Spécialisées, notre adhésion à ses nobles idéaux et notre respect de ses résolutions étant un choix stratégique et un axe directeur de notre politique étrangère.

Aussi, nous plait-t-il de réitérer notre appui aux efforts déployés en vue de reformer le système des Nations Unies, ses différentes structures, notamment le Conseil de Sécurité, en renouvelant à cette fin notre souhait ardent de voir le Continent Africain bénéficier d'un siège permanent audit-Conseil, étant l'unique Continent ne jouissant pas d'une représentation permanente dans cet organisme, en charge de la paix et de la sécurité dans le monde, depuis la création de cette organisation, en dépit du fait qu'il abrite un milliard d'êtres humains et que plus des deux tiers des Opérations de Maintien de la paix se déroulent sur son sol.

Il nous paraît, en outre, légitime d'attribuer un siège permanent au groupe arabe, en raison de son poids démographique, par rapport à la population du globe et surtout de son potentiel économique considérable, singulièrement dans le domaine de l'énergie.

Mon pays apporte, dans tous les cas, son appui agissant à la démarche des concertations intergouvernementales qui se déroulent depuis plusieurs années et adhère entièrement à leur poursuite jusqu'à la formulation d'une solution réalisant le consensus des États membres, sur la réforme du Système des Nations Unies d'une façon générale et sa méthodologie et les mécanismes de fonctionnement de ses organismes décisionnels et, en premier lieu, la composition du Conseil de Sécurité, la délimitation de ses attributions et la codification de ses relations fonctionnelles avec l'Assemblée Générale, de façon à assurer l'efficacité de notre organisation et lui permette d'exprimer fidèlement la volonté de la Communauté Internationale.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorable Assistance,**

Nous avons noté, avec une grande satisfaction, les efforts persévérants, déployés durant la 67^{ème} Session qu'il s'agisse des conclusions de la Conférence de « Rio+20 » qui contribua sans doute, en cas d'application bien évidemment, à limiter les risques majeurs, auxquels notre planète est confrontée, notamment les phénomènes de réchauffement de la planète et du changement climatique, qui constituent désormais la préoccupation et le danger patent menaçant l'Humanité.

Nous apprécions les résultats de la Conférence sur la lutte contre le commerce illicite des armes légères et semi-légères, qui a abouti à l'acceptation par consensus du programme d'action portant interdiction du commerce illicite des armes légères et semi-légères.

Monsieur le Président,

En dépit des efforts déployés et des résultats obtenus, durant la 67^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et les sessions précédentes, depuis le Sommet du Millénaire, la fixation de ses objectifs et l'adoption d'un agenda pour les atteindre, la majorité des pays en développement, notamment les moins développés, demeurent loin d'atteindre ces objectifs pour un certain nombre de facteurs, dont je mentionne à titre d'exemple:

- ✓ Les taux endémiques du chômage, notamment parmi les jeunes et surtout le niveau de prévalence de l'extrême pauvreté parmi les catégories les plus démunies ;
- ✓ Le ralentissement de la croissance et le marasme de l'économie internationale ;
- ✓ La réduction des flux d'investissements directs étrangers, en l'occurrence sur le Continent Africain ;
- ✓ La hausse des prix des denrées de première nécessité sur le marché international, en raison de son impact direct sur le pouvoir d'achat dans un grand nombre de pays pauvres, dont de larges segments de la population vivent avec un revenu de moins d'un dollar par jour;
- ✓ La baisse du niveau des transferts financiers nets vers les pays en voie de développement ;
- ✓ La chute sensible des revenus du tourisme ;
- ✓ La hausse du taux des décès à la naissance, pour les mères et les nouveaux nés ;
- ✓ Le fardeau pesant de la dette, qui grève lourdement les économies des pays en voie de développement, notamment les moins développés et affecte directement les ressources financières par ailleurs modestes de ses pays, faisant ainsi obstacle à la satisfaction de leurs énormes besoins en infrastructures et services publics.

Monsieur le Président,

A la lumière de ces données effrayantes, nous interpellons les pays riches et les organismes donateurs à l'effet d'honorer leur engagement d'apporter des contributions, tant soit peu significatives, au financement du développement, en priorité pour les pays les moins développés, afin de réaliser des niveaux acceptables d'accès au service public, pour de garantir la paix civile, la stabilité et la cohésion du tissu social de ces pays, en vue de sauvegarder la paix dans le monde.

Monsieur le Président,

A l'initiative et sous l'impulsion de son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, notre gouvernement s'attèle à offrir à ses citoyens des conditions de vie descentes et les assister promptement dans les situations de crise.

C'est ainsi qu'au début de l'année, un plan d'intervention d'urgence « le Plan Emel 2012» auquel 170 millions de dollars ont été alloués, sur les ressources du budget de l'Etat, pour faire face à la baisse de la production agricole et à la raréfaction des pâturages, découlant du déficit pluviométrique de l'année écoulée, sachant que notre pays s'appuie, dans une large mesure, sur l'agriculture et l'élevage.

Cet ambitieux programme, visant à fournir les denrées alimentaires, l'aliment à bétail et l'eau potable, autant pour la population que pour l'abreuvement du bétail, à des prix abordables, dans le souci d'alléger l'impact de cette crise sur les populations, singulièrement les segments les plus démunis.

Ce plan a été, de l'avis unanime des observateurs, un franc succès sur tous les plans, car il n'y a eu, par la grâce d'Allah, ni famine, ni épidémie, ni sous alimentation marquée parmi les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes, ni mêmes des endémies parmi le bétail, dont les pertes sont restées dans les limites raisonnables.

Notre gouvernement travaille également, avec acharnement, en vue de généraliser la scolarisation et d'améliorer quantitativement et qualitativement le niveau de l'enseignement et d'élargir la couverture sanitaire, sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, nous avons construit un hôpital moderne de cancérologie, parmi les mieux équipés de la région, ainsi qu'un hôpital de cardiologie en plus d'un centre du diabète, sans compter l'installation de 50 centres de Dialyses, tout cela dans un délai record ne dépassant guère plus de 3 ans, depuis l'accession de Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz au pouvoir à l'issue des élections du 18 Juillet 2009.

Monsieur le Président,

Notre sous région, le Sahel, est devenue, depuis plusieurs années, le sanctuaire des réseaux du crime organisé de tout type, allant du trafic de drogue, des armes et des minutions, au trafic des êtres humains à l'immigration illégale, à la prise d'otages et surtout au terrorisme, dont la conjugaison a abouti, à notre plus grand regret, à la situation extrêmement grave que traverse actuellement notre frère et voisin le Mali, en particulier ses régions du nord, occupées par les bandes armées terroristes, représentant une menace avérée sur la Sécurité de toute la sous région.

Il va de soi, dans ces conditions, que nous suivons avec une grande préoccupation l'évolution de cette situation. Réaffirmant notre profond attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali frère, nous avons bon espoir que la Communauté Internationale, représentée par le Conseil de Sécurité, assurera pleinement ses responsabilités et saura prendre les décisions pertinentes, en concertation naturellement avec le gouvernement du Mali et les pays voisins, en vue de favoriser sans retard une solution de nature à garantir le rétablissement de l'autorité de l'Etat Malien sur tout son territoire, le retour à la paix civile entre tous les Maliens et l'éradication, pure et simple, totale et définitive, du terrorisme et du crime organisé au nord du Mali et dans l'ensemble du Sahel.

La République Islamique de Mauritanie, faut-t-il rappeler, a pris des positions de principes fermes à l'égard de cette douloureuse crise. Elle a très tôt condamné le coup d'Etat militaire qui a renversé le Président élu et interrompu le processus électoral. Elle s'est empressée de rejeter les revendications séparatistes, comme elle condamne sans équivoque l'occupation du Nord Mali par les groupes armés terroristes. Elle n'a jamais cessé de réaffirmer son attachement à l'unité du Mali, à son intégrité territoriale et à la cohésion de son tissu social.

Je n'ai nullement besoin de dire que mon pays a très tôt pris toutes les mesures appropriées pour l'accueil des réfugiés maliens, dont le nombre dépasse aujourd'hui les 110.000 dans un Camp devenu, en terme de population, la seconde ville de Mauritanie, après Nouakchott, la Capitale.

Malgré les contraintes sévères, liées à la sécheresse et à la rareté des ressources, L'Etat Mauritanien héberge ces réfugiés dans des conditions

satisfaisantes, à l'entière satisfaction des agences humanitaires internationales dont le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, avec qui nous entretenons une coopération étroite et une concertation permanente.

Monsieur le Président,

Mon pays est parfaitement conscient de la relation étroite entre la sécurité, le développement et la démocratie, sachant que la sécurité est une condition indispensable au développement, à l'enracinement de la démocratie et au renforcement des institutions de l'Etat de Droit. Mon pays a, dès lors, inscrit au premier rang de ses priorités, l'adoption de l'arsenal juridique, et la mise en œuvre des mesures susceptibles de garantir la sécurité des citoyens et des ressortissants étrangers résidant sur notre territoire et vivant parmi notre peuple hospitalier et accueillant.

Nos forces armées et de sécurité ont affronté avec détermination et courage, les bandes armées terroristes criminelles qui menaçaient notre sécurité et celle de nos hôtes, parvenant à sécuriser nos frontières, rétablir notre souveraineté sur chaque parcelle de notre territoire et contrôler ses points d'accès, en dépit de la longueur de nos frontières terrestres.

Monsieur le Président,

La République Islamique de Mauritanie suit, avec la plus grande préoccupation, l'évolution dramatique de la situation en République Arabe de Syrie Sœur et invite toutes les parties concernées à mettre un terme à l'escalade de la violence et à recourir au dialogue, en vue de trouver une solution pacifique, pour éviter au peuple syrien frère plus d'horreur, de désolation et de destruction autant que pour préserver l'unité, l'intégrité territoriale de la Syrie et la cohésion de son tissu social. Nous avons bon espoir que la Mission de l'Envoyé Spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue Arabe, Monsieur Al-Akhdar Al-Ibrahimi, à laquelle mon pays apporte son soutien résolu, puisse ouvrir la voie à une solution heureuse de cette crise, qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité de l'ensemble du Moyen Orient et du Monde.

Nous avons accueilli avec enthousiasme les transformations démocratiques qui se sont déroulées en Tunisie, au Yémen, en Egypte et en Libye, persuadés qu'elles contribueront à la consolidation de la paix civile et de la sécurité, ainsi qu'à l'avènement d'un avenir radieux pour ces peuples frères.

Nous formulons le vœu ardent que les accords intervenus récemment entre le Soudan et la République du Sud Soudan aboutissent à une solution pacifique de toutes les questions en suspens entre les deux États.

Mon pays exprime également son entière satisfaction des élections législatives et présidentielles intervenues en Somalie, espérant qu'elles renforceront la paix et la sécurité dans ce pays frère, meurtri durant deux décennies par l'effondrement du pouvoir central, la destruction des infrastructures et l'exode des populations, par suite des conflits armés entre les Chefs de guerre et de l'activité des bandes armées terroristes semant la terreur parmi les populations civiles.

Monsieur le Président,

Mon pays suit avec un vif intérêt la question du Sahara Occidental et réitère son appui total aux démarches du Secrétaire Général et de son Envoyé Spécial, visant à parvenir à une solution durable, globale et juste, bénéficiant du consentement des deux parties, qui ne manquera pas de sauvegarder la paix et la sécurité dans la région et faciliter la construction de ce Maghreb Arabe uni et prospère, auquel aspirent légitimement nos populations.

Monsieur le Président,

Le Conflit -israélo-arabe- est une source permanente de haine, de rancœur et d'hostilité autant qu'une grave menace pour la paix et la sécurité internationales, dans une région extrêmement sensible et vitale du Monde, bien que le cadre juridique et les conditions générales pour son règlement aient été définis et réitérés, de longue date, dans une série de résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale, formellement reconnues, confirmées par l'Initiative Arabe, basée sur le principe de la terre contre la paix, en vue de résoudre ce conflit lancinant, sur des bases saines, justes et pérennes.

La Communauté Internationale est instamment invitée à accéder à la requête, présentée par Son Excellence Monsieur Mohamed Abbass, Président de l'Autorité Nationale Palestinienne, au cours de la Session écoulée, en vue d'une reconnaissance de l'Etat de Palestine dans les frontières du 4 juin 1967. C'est la seule voie pour mettre fin à la souffrance de ce peuple, aussi vieille que notre organisation. C'est aussi le moyen pour la Communauté Internationale d'assurer ses responsabilités vis à vis de la Palestine, par souci de justice, de crédibilité et d'équité entre les deux parties en conflit, et par respect des résolutions pertinentes de la légalité internationale. Nous réitérons également notre condamnation de l'embargo permanent imposé à la Bande de Gaza, et des crimes commis par la machine de

guerre israélienne, contre les populations civiles palestiniennes et la destruction massive de leurs infrastructures.

Monsieur le Président,

Il n'est plus acceptable que toutes les voies demeurent obstinément fermées devant le peuple palestinien désarmé, pour le confiner dans des négociations fictives constituant elles-mêmes un obstacle infranchissable devant la réalisation du plus simple de ses droits, à savoir l'établissement de son État National Indépendant dans les frontières du 4 juin 1967 avec Al Qods Al Sharif comme Capitale.

**Monsieur le Président,
Excellences,
Honorable Assistance,**

Promouvoir la culture de la paix et les valeurs de tolérance, entre les peuples et les civilisations, instaurer l'équité entre les peuples sont les voies appropriés pour sauvegarder la paix et la sécurité dans notre monde. L'existence de questions en suspens, depuis longtemps, sans aucune perspective de solution, l'énorme écart entre pauvres et riches, ont largement contribué à la multiplication des foyers de tension et à l'expansion du phénomène du terrorisme.

La République Islamique de Mauritanie, rejette le terrorisme sous toutes ses formes, nos valeurs islamiques nous commandant la tolérance et la fraternité.

Les nobles idéaux, que la Communauté Internationale s'est fixés, lors de la création de cette Organisation, ne seront respectés que si les États et les Peuples du Monde profitent des potentialités du développement, en vue d'offrir les conditions d'une vie digne à tous les êtres humains. Les nobles idéaux pour lesquels l'Organisation des Nations Unies a été créé ne seront tenus qu'à ce prix.

Je vous remercie.

